



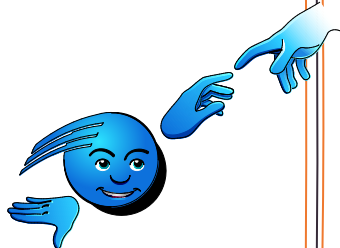
# A l'écoute du texte

## Marques d'un gérant

Luc 16.1-13

### Question brise-glace :

Avez-vous déjà pu, en tant que chrétien, apprendre quelque chose d'un non croyant ? Quoi par exemple ?



### JE M'APPROCHE

Traité uniquement par Luc, la parabole de Jésus sur le gérant ou intendant décrit comme « avisé », « rusé », « malhonnête », etc., est universellement reconnue difficile, voire la plus difficile à interpréter en raison notamment de son contenu choquant, voire scandaleux. Or une parabole de Jésus, par nature, choque, rompt des schémas et bouleverse des habitudes pour provoquer un éveil indispensable à toute personne qui choisit de le suivre. Une analyse des interprétations fournies par des exégètes sur une période de soixante ans révèle des façons différentes de la comprendre, mais aussi quelques réflexions partagées par une majorité d'entre eux.

### J'OBSERVE

A qui Jésus s'adresse-t-il et pourquoi ?

La parabole commence par une accusation.

- Les accusateurs sont-ils identifiés ?
- L'information qu'ils donnent est-elle parfaitement étayée ?
- Qu'en conclure ?

L'homme riche fait venir son gérant.

- Le laisse-t-il assurer sa propre défense ou le met-il devant un fait accompli ?
- Qu'est-ce que cela indique ?

L'intendant se retrouve sans emploi.

- De quelle nature était son travail ?
- Accepte-t-il de changer d'activité ?

Il se rend alors auprès des débiteurs de son maître.

- Quelle est sa démarche ?
- Pourquoi agit-il ainsi ?

Le maître semble être trompé par son intendant, mais...

- Comment réagit-il ?
- Pourquoi ?

Les versets 8b et suivants sont souvent reconnus comme un copier-coller, de la part de Luc ou d'un de ses disciples, d'autres enseignements de Jésus pour tenter de donner une explication à une parabole choquante.

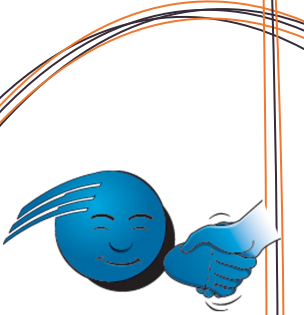
- Quelle interprétation donnent-ils ?
- Le verset 9 vous semble-t-il en accord avec la voie de Jésus ?
- Le verset 13 peut-il servir de conclusion ?

Plusieurs exégètes donnent d'autres interprétations :

- L'intendant a remis des dettes correspondant à ses propres commissions.
- Il redonne à son maître l'honneur qu'il a perdu.
- Il répare sa propre réputation lésée.
- Une barrière sociale est ouverte entre le riche et l'employé.
- La remise des dettes, comme la générosité, composantes des principes d'amour dans la Torah, visent une société plus égalitaire.
- Elle est assimilée par Jésus à la grâce.




## J'ADHERE



La parabole commence par un oui-dire qui ne fait l'objet d'aucune investigation et provoque une réaction extrême du maître, démarche et riposte émotionnelles typiques du Moyen-Orient où l'honneur est primordial. On ne sait pas si ou, le cas échéant, comment, le gérant dilapide ses biens. Mais on connaît sa réaction : il cherche à retrouver le même emploi, car bêcher est pénible et mendier est honteux, ce qui donne un premier indice. Sa démarche consiste à satisfaire les débiteurs du maître en diminuant leurs dettes. Or ces remises de dettes correspondent aux marges des gérants de l'époque : entre 20 et 50%, ce qui correspond aux taux déterminés ici. Il pioche dans ses marges pour réparer l'honneur du maître qu'il a prétendument bafoué. Ce dernier lui en fait l'éloge, son honneur étant rétabli auprès de ses débiteurs, ce qui restaure aussi la réputation du gérant. Plusieurs interprétations sont possibles comme celle, ajoutée, des versets 8b-13. Or Jésus a lié la remise de dettes au pardon, composante de la grâce, impératif spirituel qui transcende les impératifs socio-culturels-économiques. Si le pardon est difficile, il est aussi immérité, donc injuste car il supprime condamnations et pénalités méritées, et peut rétablir des relations brisées. C'est bien ce que fait le gérant « injuste »...

## JE MEDITE



Nous dilapidons les biens que Dieu nous confie (sa grâce, son amour, sa générosité) en ne remettant pas aux autres leurs dettes. Il appelle à se défaire de ce qu'on cache sur soi, intérêts personnels, amplifications de son apparence au profit d'autrui, du pardon qu'on lui apporte par une remise, parfois coûteuse, de dettes.